



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 39

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 19 décembre 2024

OBJET :

DE-24-12-1-12) CESSION D'UNE PARCELLE SISE 43 RUE DEFRANCE
CADASTREE H 217 A L'OPERATEUR ATOME PROMOTION

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi dix-neuf décembre à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 05 décembre 2024 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT, Maire.

Présents : Mme LIBERT, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN, Mme SÉGURET, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE-GOURDY, Mme GAUVAIN, M. GIRARD, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, Mme SERVIAN, M. PITAVY, M. LAFON, Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, M. BOUKOBZA, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M. RIBET, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, Mme BALAGNA-RANIN, M. POLITZER, Mme FOURNIER, M. BEUZELIN, Mme DARNAULT, Mme LIEVYN.

Absents excusés : M. CHARDON (pouvoir à M. BENSOUSSAN), Mme BOILOT (pouvoir à M. BEAUFRÈRE-GOURDY), M. EPINAT (pouvoir à M. POLITZER).

Absents : M. GAGNY .

Secrétaire de séance : Mme RANIERI

Le Conseil...

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20241219-lmc1H12585H1-DE
Date de réception en Préfecture : 20/12/2024
Date de Publication : 20/12/2024

Le Conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu le code civil ;

Vu la consultation organisée en octobre 2022 pour l'acquisition et l'aménagement de la parcelle H 217 43/45 rue Defrance, relevant du domaine privé de la Ville ;

Vu la proposition émise par le groupement constitué par la société ATOME PROMOTION ;

Vu l'avis de la direction départementale des finances publiques du Val-de-Marne en date du 6 septembre 2024 ;

Considérant que le projet immobilier, prévoyant 45 logements dont 21 sociaux, répond aux objectifs de la Ville en matière d'habitat ;

Considérant la proposition de la société ATOME PROMOTION au prix de 7 591 000 € ;

Après avis de la commission Sécurité publique, Affaires juridiques, Développement économique, Domaine du 11 décembre 2024,

D É L I B È R E

à la majorité (1 abstention(s) : Mme BALAGNA-RANIN,),

ARTICLE I : Approuve les termes de la promesse de vente portant sur la cession de la parcelle cadastrée H 217 à la société ATOME PROMOTION, sise 9 rue du général Delestraint 75016 PARIS et représentée par Monsieur Arthur THOMINE-DESMAZURES, pour un montant de sept millions cinq cent quatre-vingt-onze mille euros (7 591 000 €).

ARTICLE II : Autorise Madame le Maire à signer la promesse de vente ainsi que tous les documents et tous les actes afférents à cette vente.

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20241219-lmc1H12585H1-DE Date de réception en Préfecture : 20/12/2024 Date de Publication : 20/12/2024
--

Pour extrait conforme,
Le secrétaire de séance

Signé

Le Maire

Signé